



La lettre d'information de la CFR aux Associations (parution le 15 de chaque mois et numéros spéciaux)

L'assemblée générale ordinaire a pu se tenir ce 30 juin en présentiel avec les représentants des six organisations adhérentes à la CFR. La réunion du Conseil d'administration qui a suivi l'assemblée générale a procédé à l'élection du Bureau. Vous trouverez dans les encarts ci-dessous ainsi que dans les tableaux qui complètent ce numéro spécial, l'essentiel des points traités dans les différentes instances de la CFR relatifs à l'exercice 2021 perturbé par la crise sanitaire. Gageons que les élections législatives qui viennent de se dérouler ne soient pas propices à rajouter d'autres difficultés à celles déjà rencontrées. Le Président, P. Erbs - Le Président d'honneur, F. Bellanger

Réunion du Bureau du 27 juin 2022

Actualités : Sur le dossier de la réforme des retraites, la CFR rappelle que la durée de cotisation est à privilégier vs l'âge légal ce qui pourrait être favorable à un meilleur emploi des seniors. Le Président évoque les propositions contenues dans une étude récente de la chaire TDTE « Une réforme des retraites réussie » (voir annexe 1) peu éloignées de celles défendues par la CFR, mais limitée aux seuls régimes de base et assimilés. La CFR prendra contact avec J.H. Lorenzi, animateur de la chaire ; il est aussi proposé de consulter A. Bozio, Directeur de l'IPP, qui a déjà fait des propositions sur l'ensemble des régimes.

Agirc-Arrco : La lettre adressée le 21 juin au Président de l'Agirc-Arrco sur la revalorisation des pensions au 1^{er} juillet est communiquée au Bureau (voir annexe 2).

Délégués CFR : Le nouveau fichier « Contact » du réseau des Délégués, opérationnel au 1^{er} septembre prochain fait l'objet d'une présentation détaillée.

Préparation de l'AG : Elle se tiendra le jeudi 30 juin ; sa préparation est finalisée. Les tableaux qui complètent ce numéro donnent l'essentiel de son contenu. Le Conseil d'administration qui suivra élira le nouveau Bureau (voir ci-dessous).

Emploi des seniors : La rencontre avec la direction générale des réseaux de Pôle Emploi qui s'était dite favorable à travailler avec la CFR sur le sujet de l'accompagnement des seniors a fait l'objet de la réception d'un document qui va être analysé.

Questions diverses : La CFR a été sollicitée quant à la place que doivent occuper les retraités dans les territoires. Le tribunal de Lille a confirmé une information sur la requête déposée sur le 1% maladie.

Assemblée générale ordinaire du 30 juin 2022

Après avoir ouvert l'assemblée générale ordinaire le président en a présenté son ordre du jour. Les rapports des commissions (voir les deux tableaux qui complètent ce numéro), les comptes 2021, le projet de budget 2022 et le montant de la cotisation 2022 (sans changement) ont été approuvés à l'unanimité.

Le Président Pierre ERBS a ensuite présenté le rapport d'activité pour 2021 et son rapport d'orientation :

Rapport d'activité 2021 : Toutes les Commissions de la CFR : Autonomie, Emploi des Seniors, Retraite et Santé, ainsi que AGE et le réseau des Délégués CFR ont fait un rapport exhaustif de leurs activités et de leurs réflexions qui sont détaillées dans les tableaux qui suivent. Toutes les instances de la CFR : Commissions et Bureau n'ont pas souffert des contraintes toujours liées au Covid avec l'utilisation des nouveaux outils de communication facilitant ainsi la participation, sans doute plus importante, des membres éloignés de Paris, modifiant ainsi durablement nos habitudes d'une plus grande convivialité.

Rapport d'orientation : Les élections législatives passées, deux grands dossiers vont être à l'ordre du jour et débattus : l'âge de la retraite et l'autonomie auxquels viennent s'ajouter le pouvoir d'achat, la réversion et l'emploi des seniors :

- l'âge de la retraite avec le rejet de l'âge légal au profit de la durée de carrière et du nombre de trimestres,
 - l'autonomie et l'objectif à poursuivre pour chacun de lui permettre d'être chez soi où qu'il choisisse de vivre,
 - le pouvoir d'achat avec l'indispensable indexation a minima sur les prix appliqué à tous les régimes,
 - la réversion et l'harmonisation de son attribution notamment avec la suppression de la condition de ressource,
 - l'emploi des seniors avec leur maintien en emploi par la promotion de la retraite progressive et du cumul emploi-retraite.
- Tous les sujets de porte la CFR ont été repris dans le 4 pages de présentation qui vient d'être actualisé et réédité pour servir de support dans toutes nos démarches et tout particulièrement celles faites par nos Délégués auprès de parlementaires. Pour porter les revendications de la CFR, le réseau de nos Délégués doit être renforcé avec le concours de nos Fédérations.

Conseil d'administration du 30 juin 2022

Le Conseil a procédé à l'élection de son Bureau comme suit :

Président : Pierre Erbs - Président d'honneur : François Bellanger

Vice-présidents : Pierre Conti - Henri Lemoine - Pierre Mangon - Félix Vézier

Secrétaire générale : Yvonne Jourd'hui - Secrétaire générale adjointe : Michèle Le Goff

Trésorier : Annette Gilewicz - Trésorier Adjoint : Jean-Claude Magdelainat

Membres : Marie-Christine Chambe - Jean-Paul Ameilhaud - Christian Bourreau - Christian Coeuré - Jean Cordoba

Personnes qualifiées : Roger Barrot - Charles Berder - Sylvain Denis et Christian Breyton Délégué CFR.



LES RAPPORTS DES COMMISSIONS

COMMISSIONS	DESCRIPTIF SYNTÉTIQUE DES TRAVAUX
<p>Autonomie</p>	<p>Perturbée par la crise sanitaire et son cortège de confinements, la commission n'a pu tenir que deux réunions en visioconférence en 2021. → La première réunion en janvier a travaillé sur le financement de la branche et les mesures pour l'investissement dans le plan Ségur. Elle a également actualisé les positions de la CFR. La Ministre Bourguignon a lancé « une grande consultation citoyenne » via make.org mais on n'avait le droit qu'à une réponse ! Nous avons demandé que les associations de retraités et personnes âgées soient soutenues. Visiblement nous n'avons pas été entendus. Nous avons également examiné les travaux de la CNSA et en particulier les conséquences de la Loi de financement de la sécurité sociale qui mettait en place la cinquième branche dont la gestion a été confiée à la Caisse à partir du 1^{er} janvier 2021. → Une deuxième réunion a pu se tenir en octobre. Elle d'abord examiné le Projet de loi de financement de la sécurité sociale que nous avons jugé insuffisant. Même si la mise en place d'un tarif horaire socle de 22 euros et « prime » qualité de 3 euros supplémentaires, ainsi que la création de centres ressources vont dans le bon sens, rien n'avance sur la gouvernance, en particulier départementale, et les investissements ne portent que sur les EHPAD et les autres formes d'habitat ne sont pas traitées. La commission souhaite que les délégués des composantes de la CFR dans les CDCA se connaissent mieux et échangent pour défendre nos positions. Il est prévu que la question serait posée au bureau. Enfin un groupe de travail a été lancé pour faire des propositions en matière de représentation des personnes spécialement dans les Conseils de Vie Sociale (CVS). Ce groupe s'est réuni en décembre.</p>
<p>Délégués CFR</p>	<p>L'activité du réseau des Délégués CFR a été faible ces derniers mois dans le contexte de période préélectorale que nous traversons et aussi compte tenu des contraintes sanitaires liées à la pandémie COVID-19, ne favorisant pas des rencontres en présentiel. L'activité reprendra après la mise en place de la nouvelle Assemblée Nationale. Pour l'équipe de coordination nationale un gros travail a cependant été fait pour animer le réseau et surtout pour remplacer l'outil de recueil et de traitement des entretiens avec les élus. Le nouvel outil a été conçu pour faciliter l'enregistrement et les synthèses, avec une exigence supplémentaire liée aux attendus de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique. Il est actuellement en phase finale de test et de validation par un panel de Délégués, il sera opérationnel lorsque nous rencontrerons les nouveaux Députés. Des séances de formation à l'outil seront proposées très prochainement. Le point le plus préoccupant pour le réseau des Délégués est son renforcement. Des départements et des régions sont depuis longtemps sans Délégués et nous avons toujours du mal à remplacer ceux qui doivent cesser leur mission, du fait de leur âge ou de leur santé.</p>
<p>Emploi des Seniors</p>	<p>La commission s'est réunie 4 fois. Ces rencontres ont permis d'approfondir nos connaissances sur les différents problèmes touchant l'emploi des seniors à travers des rapports, statistiques et autres, par exemple : - le taux d'emploi ; la France a le taux d'emploi le plus faible d'Europe pour les seniors, et 52% des seniors de plus de 50 ans - selon les chiffres officiels - sont au chômage, souvent de longue durée, au moment de prendre leur retraite. - les bienfaits de poursuivre une activité professionnelle tant pour les individus eux-mêmes que pour les entreprises. Nous avons élaboré un argumentaire à partir de recherches sur les deux sujets retenus : à savoir l'accompagnement et la formation, à travers les sites des régions ; argumentaire avec des pistes de recherches pour les délégués CFR des deux régions : Bourgogne et Bretagne, afin d'établir un état des lieux, et partir sur des actions concrètes. Ce travail a déjà commencé en Bourgogne, mais il va se poursuivre après les élections législatives, et surtout à la rentrée de septembre. Pour parfaire nos connaissances sur l'accompagnement et la formation des seniors chômeurs, nous avons sollicité : SNC -Solidarités Nouvelles face au chômage - puis un responsable d'EGEE – Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise - sur la région Normandie ainsi que les responsables au niveau national du service demandeurs emplois. Ces personnes nous ont fait part de la politique que mène Pôle Emploi avec notamment « l'opportunité à Pôle Emploi de mener un accompagnement spécifique des seniors ». Enfin nous allons intervenir auprès de l'association nationale des DRH. Cette association a suggéré d'instaurer un « index seniors » calqué sur celui de l'égalité hommes femmes » qui permettrait aux entreprises de mieux mesurer les effets de leur politique de ressources humaines sur l'emploi des actifs de 45 ans et plus. Nous allons aussi interpeller le MEDEF sur cette question. Enfin il nous semble important de travailler à la rentrée sur deux aspects peu répandus dans les entreprises que sont la retraite progressive et le cumul emploi retraite. Dernier point abordé, il est demandé aux Fédérations de faire l'effort de trouver dans leurs instances des adhérents ou adhérentes qui aimeraient travailler sur ce sujet afin d'étayer la commission de la CFR.</p>



LES RAPPORTS DES COMMISSIONS

COMMISSIONS	DESRIPTIF SYNTHÉTIQUE DES TRAVAUX
<p>Europe</p>	<p>Les activités de la Coordination française sont évoquées quatre fois par an dans « Age News France », diffusée - entre autres - dans le réseau de la CFR.</p> <p>A-Plateforme européenne AGE : En 2021, Age a célébré les vingt ans de sa création (2001) dans le contexte particulier d'une AG (17 novembre) qui s'est tenue en mode virtuel, comme l'ensemble des réunions de l'année 2021.</p> <p>Au niveau politique : Le rapport d'activités 2021 dans sa version française a été joint à l'envoi de « Age News France » n°28 d'avril 2022.</p> <p>Au niveau institutionnel : L'année 2021 a été marquée par la finalisation de la nouvelle stratégie pour la période 2022-2025, qui correspond au cycle de financement de AGE par la CE ; ce document a été approuvé par l'AG du 1^{er} juin.</p> <p>B – Coordination Age France : Les réunions de la Coordination sont animées par Bernard Bazot (administrateur titulaire au titre de l'ARAF) et Jean Michel Hôte (administrateur suppléant au titre de la FNAR et par ailleurs trésorier de AGE), avec l'appui technique de Roger Barrot pour les réunions Zoom organisées principalement en format hybride en 2021.</p> <p>En 2021, la Coordination s'est réunie quatre fois : 2 février, 6 mai, 13 octobre et 6 décembre. L'essentiel du travail a consisté à élaborer des contributions sur les thématiques de AGE du moment : Livre Vert, « AGE Baromètre », « Recovery and Resilience Plans » (RRP), nouvelle mouture du PNR dans le contexte post Covid. A signaler en 2021 un travail approfondi mené au cours de l'été en liaison avec le Bureau des affaires européennes et internationales (BAEI) du ministère des solidarités et de la santé sur l'apport de la société civile à la contribution française au MIPAA : notre analyse a été annexée au rapport gouvernemental et est consultable sur la partie du site de l'ONU consacrée au vieillissement. Pour mémoire : plusieurs membres français travaillent dans les « <i>Task Forces</i> » dont le nombre va être réduit en 2022.</p>
<p>Retraite</p>	<p>Depuis l'Assemblée générale CFR d'octobre 2021 les travaux de notre Commission ont évidemment reflété les annonces du Chef de l'État, lesquelles se sont succédé à un rythme soutenu. Même si sa longue allocution du 9 novembre consacrait beaucoup plus de place à l'épidémie Covid qu'à la réforme des retraites, ses messages essentiels furent qu'il fallait avant tout <i>sauver notre système de retraite par répartition, en corriger les inégalités (et les injustices), en renforcer la solidarité entre les générations</i> » mais il ajoute que « <i>les conditions pour relancer ce chantier ne sont pas encore réunies aujourd'hui</i> ». Ce programme ne nous prenait pas de court puisque notre Commission avait déjà plusieurs fois débattu de la nécessité d'anticiper des difficultés de financement des retraites, difficultés pouvant mettre en péril un acquis social majeur compte tenu de l'allongement de l'espérance de vie et donc du temps passé à la retraite.</p> <p>Réduction des 42 régimes actuels à 3 grands groupes : E. Macron bouscule de façon très imprécise nos réflexions sur la réforme des retraites en annonçant qu'elle sera remplacée par 3 réformes distinctes pour, respectivement, les salariés du privé, la Fonction Publique, les Indépendants : en somme, exit le concept de régime universel jugé « trop anxiogène ». Au demeurant, nous estimons que tout nouveau système devra, dans sa préparation et pour faciliter les débuts de son utilisation pratique, bénéficier de beaucoup de pédagogie, surtout à la demande des plus jeunes générations, de plus en plus persuadées des avantages de la capitalisation par rapport à la répartition. La Commission Retraites n'est pas sourde à ce message et continuera à renforcer cette pédagogie, notamment avec l'aide des Délégués départementaux et régionaux CFR.</p> <p>Indexation des pensions sur les prix ou sur les salaires : nous avons demandé que la base « prix » soit retenue et reconnue comme « a minima ». Cette exigence figurait déjà dans sa lettre du 7 mars aux candidats à l'élection présidentielle sollicitant leur soutien de cette demande.</p> <p>Réversion : rappelons notre proposition d'harmoniser les conditions d'attribution des pensions de réversion avec la suppression de la condition de ressource.</p> <p>Recul, ou non, de l'âge de la retraite : qu'on le veuille ou non, il sera l'un des 2 sujets majeurs des premiers débats entre gouvernement et syndicats.</p> <p>Réexamen des dispositifs retraite « progressive » et « cumul emploi-retraite » : nous allons reprendre une étude d'amélioration de l'intérêt de ces dispositifs encore insuffisamment utilisés aujourd'hui en raison de leur complexité et de leur efficacité relative.</p>
<p>Santé</p>	<p>Depuis la dernière assemblée générale de la CFR et le souhait de J. Portier de prendre du recul concernant la responsabilité de cette commission, M. Le Goff a accepté de relever ce défi depuis la fin novembre 2021. J. Portier doit être remercié pour toutes ces années où la qualité de son travail ne s'est jamais démenti, sa compétence pour tous les sujets traités ayant un lien avec la santé, la mise en œuvre du contrat MUTUALIA/CFR et bien d'autres points qui ont eu des conséquences sur la vie de nos mandants.</p> <p>La gestion du contrat CFR/MUTUALIA : Pourquoi cette offre ? Nous avons pensé qu'elle pourrait apporter aux adhérents des fédérations signataires une couverture santé de qualité à un coût raisonnable pour les personnes qui quittaient les entreprises et n'avaient plus les avantages de l'ANI.</p> <p>Sujets qui nous ont beaucoup interrogés : la pandémie et ses conséquences, la vaccination et le PLFSS pour 2022 ; d'autres sujets abordés n'étaient pas faciles, le premier en particulier relatif à la fin de vie, les directives anticipées, les soins palliatifs ; puis la réforme sur la « Grande Sécu » (réformée ou enterrée ?), enfin le dossier médical partagé remplacé par « Mon espace santé ».</p>